



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N°8 du 06 Mai 2010

Présents : Frédéric Atger, Bernard Barral, Claude Barral, Michel Blanès, Jacques Bousquet, Gilbert Can, Josette Can, Guy Castelbou, Paul Dô, Bernard Labarias, Christian Pille, Patrick Roques, Nicolas Terme, Séverine Tessier.

Représentés :

Excusés : Josette Bousquet, Lionel Charles, Stéphan Coste, Jacques Ducos, Céline Edouard, Emmanuelle Favier, Christine Galant, Philippe Gouneaud, Michel Vallais, Laurent Zumello

Absents :

Bernard Barral ouvre la séance à 19h00.

1 – Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur N°7 du 12 Février 2010 :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 12 Février 2010.

2-Présentation de la Tambourithèque.

Le Président propose au Comité Directeur une visite de la Tambourithèque.

L'avant première de la Tambourithèque aura lieu le mercredi 12 mai, à 18h00 en présence :

- des représentants de la CC Vallée de l'Hérault
- des représentants de la ville de Gignac.
- des représentants de l'office du tourisme de la vallée de l'Hérault.
- des personnes qui ont participé à la réalisation de la Tambourithèque.
- de la presse

Une inauguration officielle aura lieu plus tard en présence :

- des représentants de la région LR
- des représentants du département de l'Hérault
- des instances régionales et départementales
- des clubs
-

A la fin de la visite, bien que rapide, les membres de Comité félicitent le Président pour le travail accompli et la qualité de la présentation. Bernard Barral met en avant le rôle essentiel de Michel Blanès sans qui la réalisation du projet n'aurait pu se faire ou tout au moins avec un résultat certainement moins brillant.

Les jours d'ouverture sont fixés au Mardi et Jeudi. La Tambourithèque pourra se visiter sur rendez vous, notamment lors de visites sollicitées par le syndicat d'Initiatives. Le ticket d'entrée est fixé à 3€ pour les adultes et à 1.50 € pour les enfants.

Paul Dô souligne l'intérêt d'avoir un entretien avec le maître d'œuvre afin qu'il nous donne l'essentiel de son message pour rester en cohérence avec les panneaux exposés lors des visites. Peut être faudra-t-

il travailler l'organisation des visites, les discours, la disponibilité des présentateurs. Lors des visites planifiées le samedi matin, peut être faudra-t-il faire appel à des volontaires.

Nous n'en sommes pas encore au stade des recettes, mais le Secrétaire Général propose que pour des raisons fiscales, les recettes d'entrées de la Tambourithèque soient portées au crédit des recettes de France Tambourin. Le Président demande au Secrétaire Général et au Trésorier Général d'étudier la procédure la mieux adaptée.

3-Bilan de la Coupe d'Europe en Salle à Beauvais.

Ci-dessous, le bilan donné par le club de Beauvais.

BILAN COUPE DU MONDE 2010 BALLE AU TAMBOURIN				
DEPENSES			RECETTES	
	Budgétisé	Dépensé	Budgétisé	Réel
ORGANISATION & FONCTIONNEMENT			RECETTES PROPRES	
assistance médicale	1 550,00 €	1 543,50 €	BOUC balle tambourin	3 000,00 €
équipement bénévoles	2 500,00 €	1 607,76 €	vente buvette	1 500,00 €
aménagement salles (marquage au sol)	300,00 €	215,27 €	vente sandwich	1 500,00 €
rais de gestion (timbres, cartouches, papier, téléphone)	1 500,00 €	1 158,86 €		
salles (160)	144,00 €	40,50 €	TOTAL	6 000,00 €
contrôle organisme (calibrage / remontage bul)	200,00 €	179,40 €		4 000,00 €
TOTAL	6 194,00 €	4 745,29 €	SUBVENTIONS	
HEBERGEMENT & RESTAURATION			Ville de Beauvais	
hébergement des officiels	2 530,00 €	2 216,00 €	prestations diverses	0,00 €
hébergement des joueurs	4 650,00 €	4 582,00 €	Conseil général	5 000,00 €
petits déjeuners	1 087,50 €	270,06 €	Conseil régional	8 000,00 €
restauration des joueurs et des bénévoles	5 066,00 €	3 556,30 €	Communes et communauté de communes	0,00 €
restauration des officiels	714,00 €		participation transports	
restauration repas de gala	2 240,00 €	2 940,00 €	DDJS / DRJS / CNDS	2 500,00 €
collation du dimanche soir	495,00 €	406,00 €	TOTAL	15 500,00 €
organisation soirée de clôture (sonorisation)	1 405,50 €	1 067,65 €	SPONSOR / PARTENARIAT	
TOTAL	18 188,00 €	15 038,01 €	Sponsors privés	1 500,00 €
TRANSPORT			BOUC omnisport	5 000,00 €
carburant véhicules (prêt de minibus et voitures)	500,00 €	414,89 €	FFJBT	5 000,00 €
TOTAL	500,00 €	414,89 €	TOTAL	11 500,00 €
COMMUNICATION			DIVERS	
banderoles	775,00 €	394,68 €	recettes diverses	
rais de communication (joueurs locaux)	1 600,00 €	1 108,10 €	bénévolat	0,00 €
décompenses	500,00 €		TOTAL	0,00 €
rais de création affiches	393,00 €	1 006,70 €		
TOTAL	3 268,00 €	2 509,48 €	ACCUEIL PUBLIC & JOUEURS	
ACCUEIL PUBLIC & JOUEURS			participation venue Brésil	
participation venue Brésil	2 000,00 €	0,00 €	buvettes & sandwicherie	2 000,00 €
buvettes & sandwicherie	2 000,00 €	1 456,51 €	boisson des équipes	350,00 €
boisson des équipes	350,00 €	302,40 €	TOTAL	4 350,00 €
TOTAL	4 350,00 €	1 758,91 €	DIVERS	
DIVERS			rais divers	
rais divers	500,00 €	430,50 €	bénévolat	0,00 €
bénévolat	0,00 €		TOTAL	500,00 €
TOTAL	500,00 €	430,50 €	TOTAL SERVICE GENERAL	
TOTAL SERVICE GENERAL	33 000,00 €	24 897,08 €	TOTAL SERVICE GENERAL	33 000,00 €
				25 000,00 €

Frédéric Atger rappelle la qualité et l'efficacité de l'organisation qui a été mise en œuvre par le club de Beauvais à l'occasion de cette Coupe d'Europe : c'est une parfaite réussite au niveau de l'organisation dont les autres clubs devront s'inspirer, notamment pour ce qui est de l'investissement des bénévoles.

Le Président constate une bonne affluence du public, en particulier un public de jeunes, des scolarisés, ce qui représente une forte option de développement de la pratique du tambourin dans la ville de Beauvais.

Le Trésorier Général rappelle qu'une avance de trésorerie de 5 000 € a été consentie au club de Beauvais et fait remarquer au Comité que dans le bilan présenté ne figure que 3 000 €. Le club de Beauvais devrait restituer à la FFJBT la somme de 2 000 € non utilisée et comme il en était convenu dans les conditions de l'avance de trésorerie.

Le Secrétaire Général propose qu'un courrier soit adressé au club de Beauvais pour lui rappeler les conditions de l'avance de trésorerie et solliciter la restitution des 2 000 €.

Le Comité ne suit pas la demande et entend laisser au club de Beauvais l'initiative de la restitution dans les temps qui lui conviendront.

Le Secrétaire Général soulève le malentendu qui s'est mis en place en début de relation avec le club de Beauvais à cause d'une Convention peu ou pas adaptée à la situation. Il faudra travailler sur le contenu des ces conventions de partenariat afin d'éviter autant que faire se peut les malentendus.

Par courrier en date du 28 avril 2010, le Président du Comité Départemental de l'Oise du Jeu de Balle au Tambourin sollicite une subvention de 1 000 € ainsi que la mise à disposition de matériel (60 tambourins).

Le Comité décide de donner 20 tambourins et d'en mettre 20 à disposition, prêtés contre caution sachant que 60 tambourins ont déjà été donnés au club de Beauvais. Pour l'instant, il n'est pas prévu dans notre budget prévisionnel d'accorder des subventions au club, la demande de subvention de 1000€ formulée par le club de Beauvais est rejetée.

Le Comité demande au Secrétaire Général de mettre le dossier en place.

4-Commission Communication.

Le Secrétaire Général expose la situation à laquelle est confrontée la Commission Communication : pas de Président, pas de réunion de travail, pas d'initiatives en terme de communication. Et encore moins d'élaboration d'un plan de communication.

Ce qui laisse la Chargée de Communication sans directive bien claire et complique son fonctionnement.

Le Secrétaire Général fait appel aux membres du Comité présents pour solliciter des candidatures pour exercer la présidence de cette Commission : sans résultat. Il est mis en place un groupe de travail qui se compose de Josette Can, Christian Pille, Michel Blanès, ce dernier assurant le rôle de référent permanent.

Le Comité doit se positionner par rapport au contrat d'accompagnement à l'emploi qui est celui de la Chargée de Communication, Mademoiselle Mélanie Pouillart.

Le Secrétaire Général présente le dossier en soulignant la baisse des aides financières des pouvoirs publics, souligne le travail accompli et rappelle que sans la chargée de communication, on peut craindre le pire pour le positionnement de notre communication envers nos adhérents et le grand public.

Le Comité vote le renouvellement du contrat de Mademoiselle Mélanie Pouillart avec 2 abstentions.

Le Président s'adresse au groupe de travail mis en place pour lui confier le premier dossier : la Soirée des Champions.

5-Appellation de la Fédération

Depuis plusieurs années, la mention « Sport Tambourin » apparaît sur les affiches et ce terme est beaucoup plus utilisé sur les supports de communication que la mention « Jeu de Balle au Tambourin ».

La question est posée aux membres du Comité de réfléchir à l'évolution peut être souhaitable du nom de la Fédération et l'appeler Fédération Française Sport Tambourin.

Le Comité reste perplexe sur cette proposition, d'autant qu'à ce jour, tous les documents officiels portent cette appellation FFJBT.

Le Comité accepte de communiquer sur l'appellation SPORT TAMBOURIN, au titre de marque « commerciale », et repousse la proposition faite.

6-Fédération Internationale.

Le Président de la FFJBT par ailleurs Président de la Fédération Internationale de Balle au Tambourin délivre quelques informations sur les statuts de la FIBT, son règlement intérieur. Ces deux documents seront joints au compte rendu.

Le Président donne deux informations plus précises :

- l'affiliation des fédérations nationales à la Fédération Internationale :
 - 0.30 € par licence (essentiellement la France et l'Italie)
 - Pour les autres fédérations européennes, un forfait de 100 € ;
 - Pour les fédérations émergentes : un forfait de 50 € (la Hongrie)
 - Pour les autres fédérations, un forfait de 200 € (le Brésil)
- Pour ce qui est de l'organisation de tournois internationaux (2 pays représentés) à la demande d'agrément faite à la FIBT :
 - 15 € pour un tournoi de Tam Beach ;
 - 25 € pour un tournoi en salle
 - 50 € pour un tournoi en extérieur.

8 – Informations diverses :

Le club de Pouzols a envoyé un courrier informant la Fédération de son arrêt d'activité.

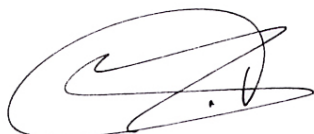
Le devis pour les tenues d'arbitres est validé

9 – Questions diverses :

Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Secrétaire Général
Paul DO



Le Président
Bernard BARRAL



Document transmis à :

- tous les Présidents de Ligues, Comités et Clubs.
- tous les membres du Comité Directeur.